

	CONSEIL MUNICIPAL	Délibération n° 2023.05.07 Du 12 juin 2023
DEPARTEMENT DES YVELINES	L'an deux mille vingt-trois, le 12 juin, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués à domicile le 6 juin, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire.	
VILLE DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE CELLE SAINT-CLOUD  La Celle Saint-Cloud	Objet : Avenant de prolongation au contrat de concession 2018 DSP 01, relatif à la gestion des marchés d'approvisionnement pour une durée de trois mois à compter du 1 <sup>er</sup> octobre 2023	
SECRETAIRE DE SEANCE : Hélène ALEXANDRIDIS	Vu le Code général des collectivités territoriales,  Vu le Code de la commande publique,  Vu l'avis favorable de la Commission de Délégation de Services Publics réunie le 22 mai 2023,  Vu l'avis favorable de la commission Finances - Affaires Générales - Vie Economique - Commerce réunie le 24 mai 2023,  Considérant qu'il convient de proroger la durée du contrat 2018 DSP 01, de 3 mois, jusqu'au 31 décembre 2023, afin de tenir compte du délai de finalisation de la procédure,  Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE des membres présents et représentés,  DECIDE :	
En exercice : 35 Présents : 28 Pouvoirs : 6 Votants : 34 Pour : 34		
Présents  <u>Le Maire</u> Olivier DELAPORTE  <u>Les Maires-adjoints</u> Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Jean-Christian SCHNELL Valérie LABORDE Benoît VIGNES Anne-Sophie MARADEIX Michel AUBOUIN Dominique PAGES Richard LEJEUNE  <u>Les Conseillers</u> Mohamed KASMI Naïma CONTE EL ALAMI Olivier MOUSTACAS Birgit DOMINICI Geneviève SALSAT Georges LEFEBURE Bruno-Olivier BAYLE Françoise ALBOUY Laurent BOUMENDIL Jean-François BARATON Carmen OJEDA-COLLET Olivier BLANCHARD Hélène ALEXANDRIDIS Philippe LERIN Jean-François THOMAS Andrée BLOCH Blaise VIGNON	D'Autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant de prolongation du contrat 2018 DSP 01 de concession relatif à la gestion des marchés d'approvisionnement.	
Absent excusé : Stéphane MICHEL Absents ayant donné pouvoir : Nathalie PEYRON à Mohamed KASMI Vincent POUYET à Jean-Christian SCHNELL Pierre QUIGNON-FLEURET à Pierre SOUDRY Laurent DUFOUR à Valérie LABORDE Juliette DECAUDIN à Sylvie d'ESTEVE	<div data-bbox="523 1218 940 1503" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"><p>Acte rendu exécutoire en vertu de son dépôt en Préfecture le 15/06/23 et de sa publication le 15/06/23</p><p>P/ Le Maire Par délégation</p><p>Ayde BELLOIR Directrice du Pôle Administration Générale Relations aux Citoyens</p></div> <div data-bbox="1077 1218 1460 1400" style="text-align: right;"><p>Pour extrait conforme au registre Le Maire,  Olivier DELAPORTE Vice-Président de Versailles Grand Parc</p></div> <p><i>La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.</i></p>	

Olivier BLANCHARD	
-------------------	--